

Niveau 4 Cadre européen des certifications

Certificateur : MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

JO du 24 août 2018

Public concerné	Apprenant sous statut : Apprenti (de 16 à 29 ans)
Conditions et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Satisfaire à un entretien avant l'entrée en formation. ➤ Pour les apprentis : Fournir un CV, une lettre de motivation et les diplômes Être éligible et conclure un contrat d'apprentissage. ➤ Inscription de janvier à septembre pour la prochaine rentrée de septembre. ➤ Entrée permanente possible tout au long de la formation. (Nous consulter)
Prérequis et aptitudes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Issu(e) d'une classe de Seconde, Première ou CAP. ➤ Avoir un réel intérêt pour le végétal et la production horticole. ➤ Avoir de bonnes aptitudes pour les travaux physiques ➤ Si le/la candidat(e) est titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur, possibilité d'aménagement de parcours (Nous consulter)
Objectifs	<p>Préparer un Bac Pro Conduite de Productions Horticoles en 2 ou 1 an c'est acquérir les connaissances professionnelles horticoles suffisantes pour intégrer les entreprises de production, de commercialisation et de services ou pour s'installer en tant que producteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il doit être en capacité de maîtriser les techniques de productions florales, légumières et maraichères, et de reconnaissance des végétaux ➤ Il doit pouvoir participer à la conduite de chantiers de productions en tenant compte des techniques alternatives et durables. ➤ Il doit être en capacité d'utiliser les différents matériels et équipements dans le respect des règles de sécurité
Durée de la formation	<p>1330 heures de formation sur 2 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 39 semaines à la MFR réparties sur les 2 années scolaires ➤ 55 semaines en entreprise
Contenus et compétences	<p>Contenus des modules généraux :</p> <p>MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel</p> <p>MG 2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation</p> <p>MG 3 : Développer son identité culturelle</p> <p>MG 4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales</p>

	<p>Contenus des modules professionnels :</p> <p>MP1 : Organisation d'un chantier horticole MP2 : Animation d'une équipe de travail MP3 : Ressources naturelles communes et choix techniques MP4 : Conduite de processus de productions horticoles Module d'Adaptation Professionnelle (Art Floral)</p>
Types d'entreprises d'accueil	Horticulteur - Pépiniériste – Magasins de vente de plantes ornementales et arbustes – Maraîchers.
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluations diagnostiques, formatives tout au long du cycle de formation et évaluations certificatives (Contrôles en Cours de Formation - 60% - et épreuve terminale – 40%). ➤ Pas de validation par bloc de compétences
Modalités pédagogiques	<p>La pédagogie de l'alternance en MFR s'appuie sur la pratique du métier en entreprise qui est réinvestie dans les séances de cours à la MFR et permet à nouveau de se réinterroger en situation professionnelle.</p> <p>Moyens pédagogiques : Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques. Plateaux techniques avec matériel et outillage pour les travaux pratiques Serres de productions et de multiplications. Parc arboré de 6 hectares.</p>
Poursuites d'études envisageables	<ul style="list-style-type: none"> ➤ BTSA " Métiers du Végétal" : alimentation, ornement et environnement. ➤ CAP Fleuriste ➤ Certificat de Spécialisation (Production, transformation et commercialisation des produits fermiers...)
Tarifs	<p>Il n'y a pas de frais de scolarité en statut apprentissage. Ils sont pris en charge par les OPCO (opérateurs de compétences).</p> <p>Restent à charge de l'apprenti(e) : le coût de la pension (interne ou demi pensionnaire), les frais de déplacement, les activités extra-scolaires (animation, voyage d'étude)</p>
Lieu	<p>MFR RENNES SAINT GREGOIRE 14, Les Rabinardières 35760 SAINT GREGOIRE</p> <p>Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap. (Nous consulter) .</p>
Responsable de l'action de formation	Jérôme POULAIN